

TARIFS

Année scolaire 2025/2026

Code	Activité musicale	Détail des enseignements	Tarifs	
ADHESION ECOLE : 20€ PAR ELEVE				
ÉVEIL / DÉCOUVERTE			LOURY/ TRAINOU	HORS COMMUNE
DM45	Eveil à partir de la MS	3/4 d'heure toutes les semaines	145 € 14.50/mois	
DNR	Découverte Notes et Rythmes CP-CE1	3/4 d'heure de cours pour les enfants n'ayant pas choisi d'instrument	145 € 14.50/mois	
INSTRUMENTS + PRATIQUE COLLECTIVE				
ANR 1	Instrument + Atelier Notes & rythmes	Cours individuel d'instrument de 30 minutes + Atelier Notes et Rythmes 1h Anciennement FM1 & 2	600€ 60€/mois	650€ 65€/mois
ANR 2	Instrument + Atelier Notes & rythmes	Cours individuel d'instrument de 30 minutes + Atelier Notes et Rythmes 1h Anciennement FM3 & 4		
AP	Instrument + Atelier Percu	Cours individuel d'instrument de 30 minutes + Atelier Percussions 45 min Avec Thierry (pour les batteurs niveau ANR 2)		
AA	Instrument + Atelier Ado (Collège)	30 minutes d'instrument en cours individuel + Atelier Ado 1h, 1 semaine sur 2		
INSTRUMENT SEUL (SOUS CONDITION)				
A-30	Adulte débutant, intermédiaire	30 minutes d'instrument en cours individuel sans formation musicale	500 € 50€/mois	550€ 55€/mois
A-45	Adulte confirmé	45 minutes d'instrument en cours individuel avec/sans formation musicale	760 € 76€ / mois	810 € 81€ / mois
AC-45	Adultes confirmé	45 minutes d'instrument en cours collectif avec/sans formation musicale	550 € 55€ / mois	600 € 60€ / mois
PRATIQUE COLLECTIVE SEULE (SOUS CONDITION)				
EI-90	Atelier musiques actuelle Adulte	Atelier ensemble instrumental 1h30 2 fois par mois + accès libre à la salle de répétition de Loury	145 € 14,50€ / mois	
EI-45	Ensemble instrumental Tutti Musique écrite	Atelier ensemble instrumental 45 minutes par semaine	145 € 14,50€ / mois	
EI-60	Atelier Musiques actuelles Ados	Atelier ensemble instrumental 60 minutes 2 fois par mois	100€ 10€ / mois	

(*) Les instruments proposés par l'association de l'école de musique sont : flûte traversière, clavier, piano, guitares (classique, basse, folk, électrique), clarinette, saxophone, batterie, djembé, cajon, atelier ensemble instrumental en vue de concerts.

Le règlement peut s'échelonner en 10 ou 12 fois sans frais maximum. L'ensemble des chèques est à fournir à l'inscription. Une réduction de 15% est consentie à partir de la deuxième inscription dans un même foyer familial sur les activités les moins chères (sauf ateliers collectifs). Engagement sur l'année